



Présentation sommaire du budget 2013

L'année 2013 verra des projets importants pour la population se réaliser. Suite à l'obtention d'une subvention, une nouvelle structure permanente, pour l'instant baptisée « le chalet des patineurs » remplacera la roulotte installée annuellement près de la patinoire. Ce bâtiment pourra être utilisé toute l'année par les jeunes et leurs familles qui y trouveront un lieu de rendez-vous protégé. Cette structure permanente permettra également à la municipalité de structurer son offre de loisirs pour les jeunes sur le terrain de la patinoire. S'ajoutera à cet espace loisir le nouveau terrain de soccer ainsi que des monticules de terre pour les BMX aménagés l'automne dernier derrière l'hôtel de ville et dont l'inauguration officielle sera faite ce printemps.

Côté voirie, des travaux majeurs d'asphaltage seront réalisés sur le chemin du lac de l'Original correspondant à la phase 2 du projet. En 2011, la municipalité a également débuté une opération de rechargement des chemins de terre suivant une liste de priorité basée sur leur état de dégradation. Un budget est à nouveau réservé à cette fin cette année. Enfin, considérant l'empiètement majeur de la végétation sur les chemins, le budget dédié à l'élagage a également été reconduit cette année.

Pour continuer le renouvellement de ses équipements roulants, la municipalité fera l'acquisition d'une rétrocaveuse et d'un camion 6 roues entièrement équipé pour le transport et le déneigement. Les investissements récents dans les équipements portent leurs fruits puisque la municipalité peut ainsi réaliser elle-même des travaux autrefois donnés à contrat (transport et excavation) et assurer un entretien amélioré des chemins.

Grâce à une subvention du programme Pacte rural, la municipalité sera en mesure cette année d'aménager le sous-sol du pavillon Bélair. Les travaux planifiés permettront d'installer des drains extérieurs visant à assécher adéquatement la fondation, de construire un escalier extérieur au 2^{ième} étage pour se conformer aux normes de sécurité des édifices publics et de restaurer l'entrée et l'intérieur du sous-sol.

Dans le secteur de l'urbanisme et de l'environnement, en plus des responsabilités d'inspection, d'émission de permis et de contrôle de l'environnement, le service sera engagé en 2013 dans la révision des besoins de zonage et d'occupation du territoire de la municipalité pour intégration éventuelle dans le nouveau schéma d'aménagement qui sera développé par la MRC des Laurentides. En collaboration avec les municipalités de Ste-Agathe-des-Monts et de Lac Supérieur, et de nombreux intervenants du secteur, un plan directeur de l'eau ainsi qu'un plan d'action pour la gestion du plan d'eau seront préparés en 2013.

La municipalité espère que ce projet pilote servira de modèles pour la gestion des autres plans d'eau de la municipalité.

Côté loisirs, culture et bibliothèque, la municipalité entend continuer à offrir à sa population une programmation de qualité et invite les citoyens et citoyennes à se prévaloir de ces services en grand nombre.

À surveiller également en 2013 le dépôt de la nouvelle politique familiale de la municipalité dont le développement fait l'objet d'une subvention du ministère de la famille.

Le secteur de l'administration générale de la municipalité a subi des pressions importantes ces dernières années dues principalement à la croissance des équipements et services mis à la disposition de la population, au nombre important de projets élaborés pour améliorer nos infrastructures (bâtiments, équipements, parcs, etc.), aux contrôles accrus des modes de gestion imposés par le gouvernement, et aux besoins de représentation de plus en plus nombreux auprès des divers ministères, de la MRC et des autres municipalités environnantes. Pour soutenir adéquatement ces efforts, des investissements budgétaires particuliers ont été consentis en 2013 pour ajuster les salaires de quelques employés de manière à les rendre comparables à ceux observés dans les municipalités de même taille et à augmenter le soutien clérical de l'équivalent d'un demi-poste. Les dépenses associées aux élections 2013 se sont également ajoutées au budget de l'administration générale.

